

Journée technique : diagnostic territorial Ecophyto



Ordre du jour

Objectifs

- 1) valider les premiers résultats.
- 2) engager une **réflexion collective** sur les leviers d'action et les solutions déployables dans les territoires pilotes



09h30	●	Accueil café
10h00	●	Introduction
10h15	●	Présentation : déclinaison d'Ecophyto en région et démarche de diagnostic.
11h10	●	Ateliers : Appropriation des données et expertise sur les résultats.
12h30 - 13h45	●	REPAS <i>non pris en charge (cantine sur place)</i>
13h45	●	Ateliers : présélection des territoires pilotes.
15h15	●	Ateliers : enjeux et leviers d'action sur les territoires sélectionnés.
16h30	●	Conclusion
16h45	●	Fin de la journée

6 RÈGLES POUR RENDRE UN ATELIER EFFICACE

1



J'intègre
les objectifs

2



Je suis totalement
présent

3



J'ose
m'exprimer

4



Je respecte
les consignes

5



Je contribue
aux travaux

6



Je partage
mes ressentis



1. La stratégie Ecophyto 2030 et sa déclinaison en Bourgogne-Franche-Comté



Présentation



Questions

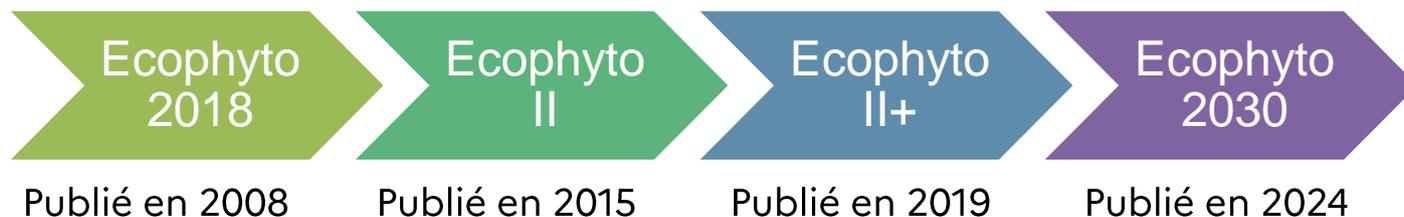
Ecophyto, qu'est-ce que c'est ?

Histoire et objectifs

Directive européenne 2009/128/CE : cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

Engagement n°129 du Grenelle de l'environnement : « réduction de moitié des usages des pesticides en accélérant la diffusion des méthodes alternatives et sous réserve de leur mise au point ».

Depuis 2008, les plans Ecophyto visent à réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, en zones agricoles et non agricoles.



Ecophyto 2030 en bref



Objectif de réduction de 50 % de la consommation de PPP à l'horizon 2030 par rapport à la moyenne triennale 2011-2013 (référence pour le HRI1).



Changement d'indicateur : NODU → HRI1.



Pas d'interdictions sans solutions.

- Une triple ambition (et 5 axes de travail) :
 - ✓ Préserver la santé publique et celle de l'environnement dans une logique «une seule santé».
 - ✓ Soutenir les performances économiques et environnementales des exploitations.
 - ✓ Maintenir un haut niveau de protection des cultures par une adaptation des techniques utilisées.

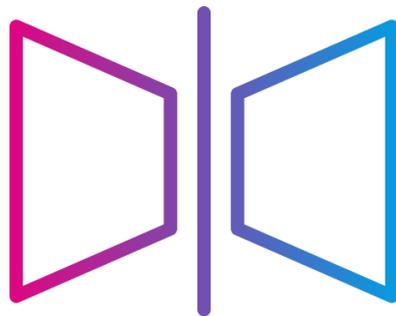


Articulation avec la planification écologique expliquée dans ce [diaporama](#).

- ✓ **Axe 1.** Accélérer la recherche d'alternatives pour se préparer à la réduction du nombre de substances actives autorisées.



PARSADA

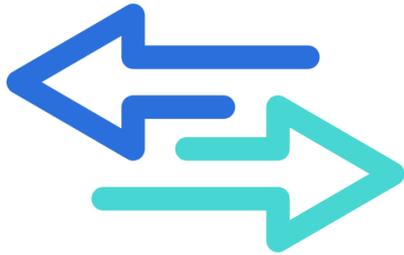


Mesures miroirs



Grand défi biocontrôle

- ✓ **Axe 2.** Accélérer le déploiement dans toutes les exploitations des solutions agroécologiques.



Transférer

BNI



Soutenir



Responsabiliser

- ✓ **Axe 3.** Mieux connaître et réduire les risques pour la santé et pour l'environnement de l'usage des produits phytopharmaceutiques.



Santé humaine



Captages



Natura 2000

✓ **Axe 4.** Recherche, innovation et formation.



Articulation



Formation



Exemplarité



Reconception

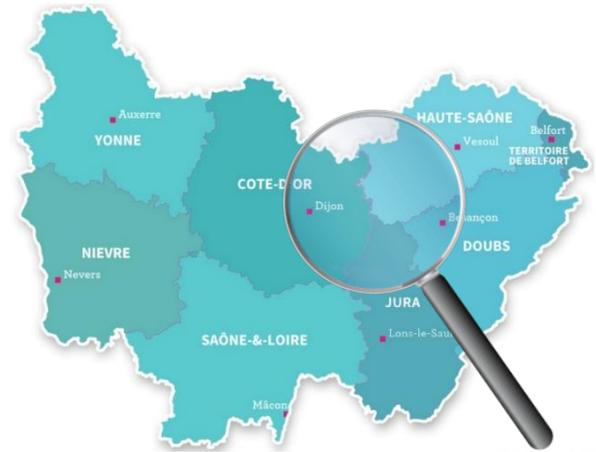
✓ Axe 5 : Territorialisation, gouvernance et évaluation



Bilan 2019-2023



Gouvernance



Diagnostic



Gouvernance régionale

Feuille de route régionale = document cadre.

COREAMR section Agroécologie

Informations
Échanges sur la feuille de route

Comité des directeurs (DRAAF, DREAL, ARS)

Instance de validation

Valide les propositions de la CARE
S'assure de la cohérence des orientations budgétaires

Cellule d'animation régionale Ecophyto (CARE)

Instance opérationnelle

Propose et met en œuvre la feuille de route
Contribue au plan de communication
Anime et suit les groupes de travail.

Groupes de travail

A venir en avril 2025

Focus sur la cellule d'animation régionale Ecophyto (CARE)



Déclinaison régionale : où en est-on ?



1 : Diagnostic (réalisation en tant que région pilote)



2 : Objectifs prioritaires (11 fiches rédigées avec la CARE)



3 : Groupes de travail (lancement des groupes à venir)

Les objectifs prioritaires d'Ecophyto en BFC, déclinés en 11 fiches d'objectifs



Échanger



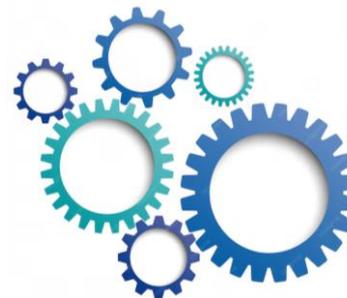
Accompagner



Expliquer

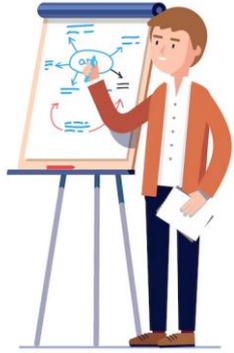


Communiquer



Articuler les actions

Les groupes de travail Ecophyto en BFC



Enseignement agricole



Réglementation et communication avec les professionnels



Echanges entre conseillers



Communication auprès du grand public

2. Méthodologie de diagnostic territorial



Présentation



Questions

Ambre TRÉGUY, chargée de mission Ecophyto

Rappel du contexte

-  **Objectif 1** : élaborer une méthodologie pour identifier des territoires pilotes sur lesquels mettre en œuvre prioritairement des actions de réduction des phytos.
-  **Objectif 2** : Retour d'expérience aux autres régions (rôle de pilote).

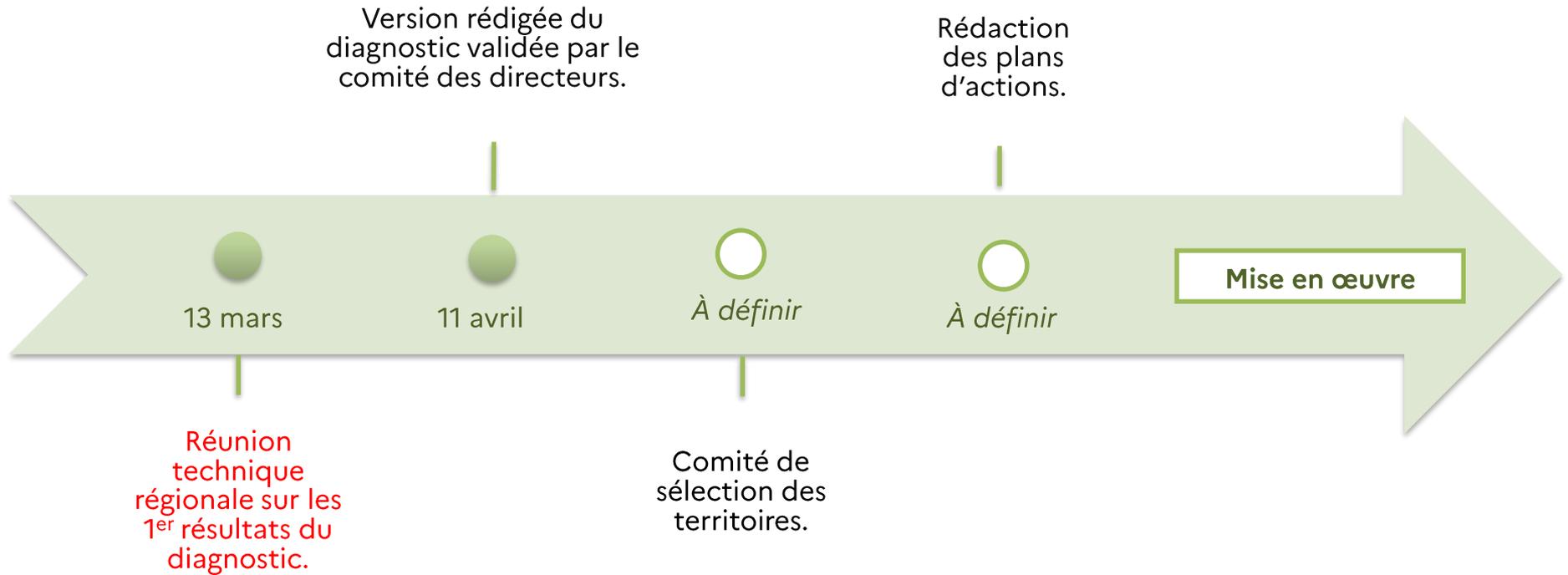
Une note méthodologique a été rédigée en BFC.

Accompagnement par la DGAL, la DEB, le SGPE.

Méthode globale

- **Phase 1** : analyse cartographique des données chiffrées
- **Phase 2** : communication et discussion des résultats avec des experts.
- **Phase 3** : comité de sélection des territoires.
- **Phase 4** : élaboration et mise en œuvre des plans d'actions.

Calendrier prévisionnel en BFC



Les questions qui fondent le diagnostic

- Quels territoires se distinguent par une consommation particulièrement intensive de produits phytopharmaceutiques (PPP) ?
- Quels territoires présentent des enjeux majeurs liés à l'exposition des populations aux risques liés aux PPP ?
- Quelles masses d'eau sont les plus sensibles et/ou les plus impactées par les PPP ?
- Quels territoires concentrent les enjeux les plus importants en matière de protection de la biodiversité ?

Les filtres d'analyse

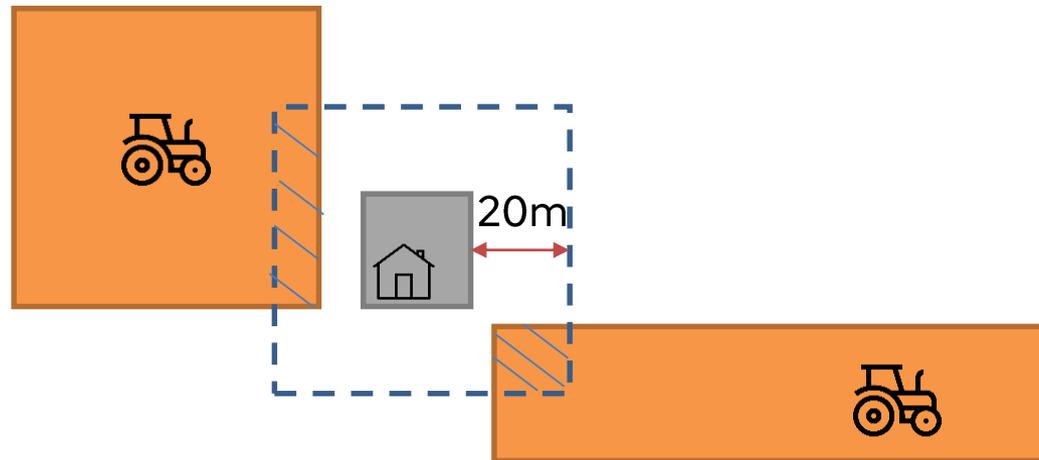
- **Filtre 1** : Base Nationale des Ventes de produits phytopharmaceutiques spatialisée.
- **Filtre 2** : qualité de l'eau, santé humaine
- **Analyse complémentaire** : biodiversité.
- **Analyse complémentaire**, après une pré-sélection des territoires, pour affiner les plans d'action : mobilisation des outils de la transition écologique (par exemple les MAEC) et problématiques locales particulières (par exemple les résistances de certains ravageurs).

Phase 1

Analyse cartographique des données chiffrées.

Enjeux pour la santé humaine

Construction d'un indicateur pour identifier le potentiel d'exposition des populations aux produits phytosanitaires cancérigènes, mutagènes et reprotoxique, à croiser avec les densités de population.

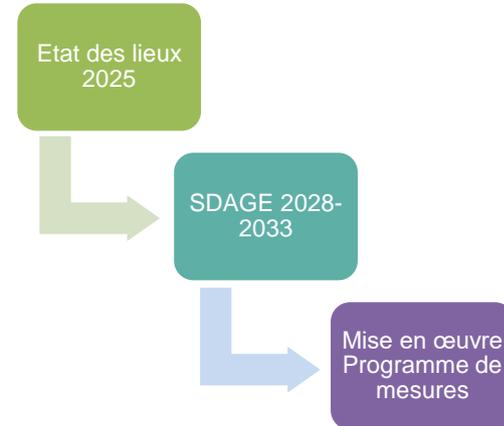


Enjeux pour la qualité de l'eau

eaux brutes (pas les eaux distribuées) souterraines et de surfaces.



Captages prioritaires



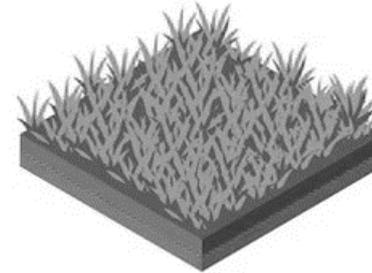
Schémas directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

Enjeux pour la biodiversité

les données spatialisées à l'échelle régionale manquent pour évaluer l'impact des PPP sur la biodiversité.



Facteurs de perte
de biodiversité



Éléments complémentaires pour affiner la sélection et préparer les plans d'actions



Périmètres de sélection

EPCI

Sous-secteurs
hydrographiques

Régions agricoles

SAGE

EPAGE et EPTB

Ou autres...

Phase 2

Discussion des résultats avec des experts.

Phase 3

Comité de sélection des territoires pilotes.

Phase 4

Elaboration et mise en
œuvre des plans d'actions.

Quel soutien pour les territoires pilotes ?

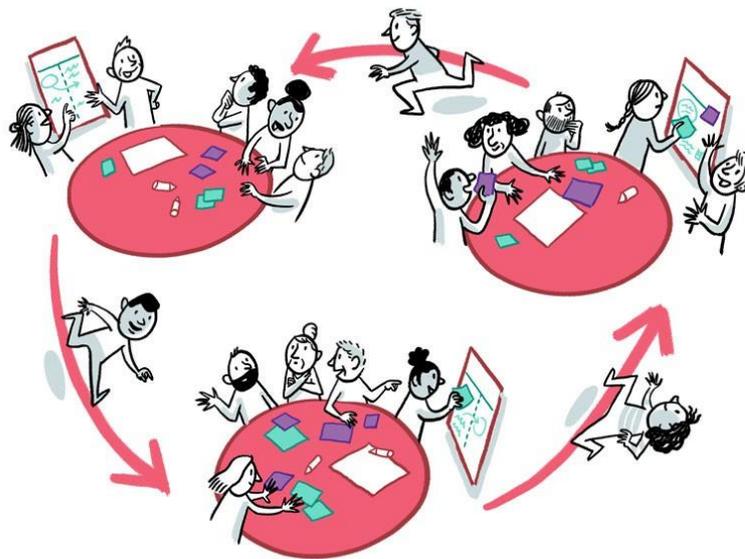
- Accompagner les territoires pour une **meilleure mobilisation des financements** existants.
- **Mobiliser** l'ensemble des acteurs (dont les transformateurs, coopératives, acteurs de l'alimentation...).
- Envisager des **priorités ou des bonifications** sur les appels à projets pour les territoires pilotes (par exemple en cas de renouvellement de l'appel à projet territorialisation de la DRAAF).



3. Ateliers : appropriation des données et expertise sur les résultats

Enjeux : vous approprier les cartes et les confronter à vos connaissances des territoires.

A. Qualité de l'eau



C. Biodiversité et outils pour accompagner les changements de pratiques

10 min

10 min

x3

Présentation
des cartes

Discussion,
compléments

B. Santé humaine

Restitution



Par groupe

Pause déjeuner



Reprise à 13h45



4. Ateliers : Sélection des territoires



Répartition par groupe



Identifier une dizaine de territoires prioritaires, arguments à l'appui.



Compléter la fiche.



Restitution



Par groupe



Sélection



5. Ateliers : Identification des enjeux et des leviers d'actions



Table 1 : territoires 1-2-3



Table 2 : territoires 4-5-6



Table 3 : territoires 7-8-9-10

Répartition en fonction de vos affinités/connaissances des territoires.

Possibilité de traiter les territoires nominativement ou de façon groupés si les réponses sont similaires.

Compléter la fiche pour identifier les enjeux, les acteurs à mobiliser, les actions à mener...

Restitution



Par groupe

6. Conclusions et perspectives



Une première
liste de territoire



Des pistes
d'actions

- Envoi du compte-rendu et publication sur le site de la DRAAF.
- Visio de restitution des travaux (à la demande).
- Rédaction du diagnostic sur la base des échanges d'aujourd'hui.
- Transmission de la liste des territoires au comité de sélection.
- Plans d'actions.